



**COMMUNE DE  
MARTIGNY-COMBE**

Route de la Croix 32  
Case postale 25  
1921 Martigny-Croix

Martigny-Croix, le 18 août 2017

**Mise à l'enquête publique  
pour autorisation de bâtir**

L'Administration communale de Martigny-Combe soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

- M. Daniel Deschenaux, Ch. de Laitefeux 3, 1239 Collex-Bossy pour la rénovation de l'habitation sur la parcelle 681 du plan 7 au lieu-dit Chez les Proz à Ravoire, zone 9 faible densité D, coord. 569720/105'803, propriété du requérant, dossier déposé le 21.07.2017.
- M. Victor Hugon, Rte du Réservoir 29, 1921 Martigny-Croix pour la construction de deux couverts à voitures sur les parcelles 9036, 9037, 9038 et 9041 des plans 35 et 36 au Fays, zone 8 faible densité C, coord. 568370/102'468, propriété du requérant, dossier déposé le 21.06.2017.
- M. Laurent Klinger et Mme Natacha Martano-Klinger, Rue de Fribourg 42, 2503 Bienne pour la rénovation et la transformation de l'habitation sur la parcelle 1246 du plan 9 au lieu-dit Les Grands Champs à Ravoire, zone 9 faible densité D, coord. 569332/104'724, propriété des requérants, dossier déposé le 26.06.2017.
- M. David Rouiller, Rte du Cergneux 43, 1921 Martigny-Croix pour la construction d'un garage et les aménagements extérieurs sur la parcelle 1506 du plan 11 au lieu-dit La Toussaine aux Rappes, zone 7 faible densité A, coord. 570008/103'460, propriété du requérant, dossier déposé le 09.05.2017.
- M. et Mme Nicolas et Nathalie Rouiller, Rte du Grand Verger 30, 1921 Martigny-Croix pour les aménagements extérieurs sur la parcelle 1504 du plan 11 au lieu-dit La Toussaine aux Rappes, zone 7 faible densité A, coord. 570001/103'484, propriété du requérant, dossier déposé le 01.05.2017.
- M. João Carlos Teixeira et Mme Véronique Bernard, Rte de la Vidondée 1, 1921 Martigny-Croix pour la rénovation et la transformation de l'habitation et les aménagements extérieurs sur la parcelle 2827 du plan 19 à La Fontaine, zone 1 village B, coord. 569074/103'543, propriété des requérants, dossier déposé le 17.07.2017.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des plans au bureau technique communal pendant les heures d'ouverture. Les observations et oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes sont à adresser par écrit à l'Administration communale dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

L'Administration communale